

Décision

Générale

colonial

Décision n° 890 du 08 septembre 1939 :

n° 890

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 septembre 1939

Numéro JO

n° 514 du 30/09/1939

Date du numéro

30 septembre 1939

TEXTE INTÉGRAL

Sont placés en affectation spéciale, pour une durée de trois mois, à compter de la mobilisation, les réservistes dont les noms suivent : M. Monnier, classe de mobilisation 1918, administrateur adjoint : M. Parthenay, classe de mobilisation 1910, administrateur adjoint : M. Ildenbrand, classe de mobilisation 1917. Service des douanes : M. Audibert, classe de mobilisation 1925, inspecteur de la Sûreté ; M. Cartier, classe de mobilisation 1926, inspecteur de la Sûreté ; M. Durand, classe de mobilisation 1928, inspecteur de la Sûreté ; M. Cazaban-Mazeroiles, classe de mobilisation 1919, Travaux publics : M. Belau, classe de mobilisation 1919. Travaux publics ; M. Bobin, classe de mobilisation 1913, Travaux publics ; M. Feldmaun, classe de mobilisation 1910, travaux publics ; M. Lié goals ti A uguste), classe de mobilisation 1912, Travaux publics : M. Garuier, classe de mobilisation 1913, Société des Batignolles : M. Ghaleb (Alex), classe de mobilisation 1926, Service des finances : M. Garrigue, classe de mobilisation 1916, chemin de fer : M. Landa, classe de mobilisation 1922, chemin de fer, M. Brossut de Colomblrel, classe de mobilisation 1913. C.M.A.O Sont placés en affectation spéciale, pour une durée de un mois, à compter de la mobilisation, les réservistes dont les noms suivent : M. Carbonel, classe de mobilisation 1924, Service du Trésor ; M. Leprévost, classe de mobilisation 1922, service du Trésor : M. Barroyer, classe de mobilisation 1928, Société intercoloniale : M. Blanchard, classe de mobilisation 1928, Société intercoloniale : M. Bertrand, classe de mobilisation 1919, Bauoue Indochine : M. Hostein, classe de mobilisation 1918, Banque Indochine.